



COMMUNICATION AUX VIGNERONNES ET VIGNERONS

Sécheresse persistante – Bonnes pratiques d'arrosage des vignes

Au vu de la sécheresse persistante que connaît notre région, la Municipalité tient à sensibiliser l'ensemble des exploitant-e-s viticoles de la commune à une utilisation raisonnée de la ressource en eau.

Elle constate en effet une grande diversité des pratiques d'arrosage sur le territoire communal (aspersion par jet tournant, goutte-à-goutte, arrosage manuel au pied des ceps, etc.) et rappelle que cette ressource, précieuse pour la survie des jeunes plants comme des parcelles plus anciennes actuellement fragilisées par la sécheresse, doit être utilisée avec discernement et parcimonie.

Bonnes pratiques recommandées

- Privilégier les systèmes d'arrosage économes en eau (goutte-à-goutte) lorsque cela est possible ;
- Arroser de préférence tôt le matin ou en soirée, afin de limiter l'évaporation ;
- Limiter les volumes aux besoins réels des ceps, en particulier pour les parcelles adultes ;
- Éviter tout gaspillage, notamment par ruissellement ou arrosage hors des zones de plantation.

Annonce préalable obligatoire au Service des infrastructures

Afin de garantir en tout temps la disponibilité en eau nécessaire à la défense incendie en préservant le bon niveau des réservoirs communaux, tout-e exploitant-e souhaitant procéder à un arrosage de vigne au moyen du réseau communal est tenue d'en informer préalablement le service des infrastructures : 021 821 04 44 ou infrastructure@b-e-l.ch en précisant la parcelle concernée, le mode d'arrosage envisagé et la période prévue.

La Municipalité remercie d'ores et déjà l'ensemble des vigneronnes et vignerons de la commune pour leur compréhension et leur collaboration dans une période particulièrement exigeante pour la viticulture.

Pour toute question, le service des infrastructures reste à disposition.

Cully, le 23 juillet 2026

LA MUNICIPALITE

